

La communauté d'agglomération Hermitage Tournonais, Herbasse, Pays de Saint Félicien, dénommée ARCHE Agglo, créée depuis le 1er janvier 2017 est compétente en matière de gestion des cours d'eau.

Cette compétence s'exerce dans le cadre plus large d'une politique de gestion globale et intégrée de l'eau et des milieux aquatiques.

Dans ce cadre Arche Agglo s'implique dans la mise en œuvre :

- d'un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) Herbasse en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Herbasse (SIABH),
- d'un Plan de Submersion Rapide sur le Doux aval, en partenariat avec les 2 communes concernées (Tournon sur Rhône et St Jean de Muzols). Cette démarche de PSR, initiée en 2012, a débuté par une phase de travaux de gestion des sédiments (2013-2014), suivie d'une première tranche de travaux de confortement des digues du Doux (2015).

En parallèle Arche Agglo est structure porteuse :

- d'un Contrat de Rivière sur les bassins versants « Doux, Mialan, Veayne, Bouterne, petits affluents du Rhône et de l'Isère »
- et d'un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) sur les bassins versants « Veayne, Bouterne, petits affluents du Rhône » déposé en Août 2017.

Ce PAPI Veayne Bouterne a la particularité d'être bi départemental (Drôme Ardèche). Sa mise en œuvre s'échelonne de 2018 à 2023.

La mission principale du (de la) chargé(e) de mission PAPI Veayne Bouterne consistera à animer la démarche et à assurer la mise en œuvre des actions placées sous la maîtrise d'ouvrage d'Arche Agglo, notamment les programmes de limitation des crues sur les cours d'eau drômois : Veayne/ Merdarioux/ Bouterne/ Torras / Rionne.

Le (la) chargé(e) de mission sera également chargé(e) de poursuivre la mise en œuvre du PSR Doux aval. Il s'agira de suivre la 2ème tranche des travaux de confortement des digues du Doux, avec l'appui d'un maître d'œuvre.

Missions :

Placé(e) sous la responsabilité du Directeur de l'Environnement, vous devrez assurer les missions suivantes :

- Animation du PAPI (organisation et animation de comités de suivi et réunions techniques),
- Mise en œuvre des actions du PAPI placées sous maîtrise d'ouvrage d'Arche Agglo : alerte et prévision des crues, ralentissement des écoulements, programme de limitation des crues, réduction de la vulnérabilité, gestion, suivi et entretien des digues.

- Mise en œuvre d'actions de communication du PAPI: Sensibilisation du grand public, organisation de formations pour les élus et techniciens.
- Appui technique et administratif aux maîtres d'ouvrages d'actions inscrites au PAPI.
- Elaboration et suivi des dossiers de demande de financement.
- Rédaction des cahiers des charges pour la consultation des prestataires extérieurs.
- Suivi de la mise en œuvre des travaux de confortement des digues du Doux.

Le PAPI Veaine Bouterne et le PSR Doux aval constituent la majeure partie du volet « limitation des inondations » du contrat de rivière « Doux, Mialan, Veaine, Bouterne, petits affluents du Rhône et de l'Isère ».

Profil souhaité :

- Formation dans le domaine de l'hydraulique et/ ou de la prévention des risques naturels,
- Expérience professionnelle souhaitée : Bac+3 avec un minimum de 4 ans d'exp. professionnelle ou Bac+5 avec un minimum de 2 ans d'exp. professionnelle,
- Connaissances en matière de gestion et prévention des risques naturels (PPri, PCS, etc.) ainsi que des politiques d'aménagement du territoire ou de gestion de la ressource (Scot, SAGE,...)
- Connaissance du Code de l'environnement, du Code des Marchés publics et du fonctionnement des collectivités locales,
- Gestion des marchés, suivi des études et des travaux, base en ingénierie
- Aptitudes à l'animation de réunions, à la concertation et au dialogue auprès d'un public varié
- Organisation, travail en équipe et esprit d'initiative
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Qualités relationnelles et sens des responsabilités
- Connaissance des outils de modélisation hydraulique et hydrologique
- Maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel, internet, etc.)
- Maîtrise des outils informatiques usuels et des SIG (QGIS)

Candidatures :

CV et LM à ARMENOULT Séverine - s.armenoult@archeagglo.fr

Date limite de candidature: Lundi, 6 novembre, 2017